



## Urgences tropicales

Le 17 mai 2017 ; 9 heures - 17 heures

Une formation à destination des médecins urgentistes proposée par le Professeur Patrice BOUREE.

### **Renseignements pratiques**

Nous vous proposons une formation complète, pensée pour les médecins urgentistes et dispensée en groupe restreint. Nous vous garantissons des formations spécifiques à votre cœur de métier et totalement indépendante des laboratoires pharmaceutiques. Plus de 80 % des participants sondés jugent les objectifs de formation de l'AMUF pertinents et en adéquation avec le métier d'urgentiste.

### **Lieu et horaires**

De 09 à 17 heures au siège de l'AMUF – Rez de chaussée du bâtiment HAD - 14 rue Vésale 75005 Paris. Accédez au plan du quartier en cliquant sur ce lien ou en le copiant dans votre navigateur internet : <http://goo.gl/maps/hHkAN>

**Une pause déjeuner** d'une heure est prévue au restaurant Au bon Coin. Vous aurez le choix dans le cadre de la formule du jour : entrée plat ou plat dessert ainsi qu'un café en fin de repas. Accédez au plan du quartier en cliquant sur ce lien ou en le copiant dans votre navigateur internet : <http://goo.gl/maps/b1HXx>

### **Organisme de formation**

AMUF Références FMC n° 1175 50325 75

### **Tarifs**

- **350 €** Ce tarif comprend : les frais de formation, d'inscription (50 €) ainsi que le repas (hors alcool). Ce tarif est réservé aux internes, étudiants et adhérents de l'AMUF
- **450 €** Ce tarif comprend : les frais de formation, d'inscription (50 €) ainsi que le repas (hors alcool). Ce tarif est appliqué aux non adhérents de l'AMUF

**Intervenant : Professeur Patrice Bourée** du Service parasitologie du CHU Cochin.

**Public concerné :** Médecins urgentistes, Internes, Étudiants en médecin

### **Programme**

Fièvres tropicales I (Paludisme, Amibiase, Leishmanioses, Bilharzioses) ;

Fièvres tropicales II (Méningites, Fièvre jaune, Dengue, Chikungunya, MERS-Co V) ;

Diarrhées tropicales (Choléra, Amibiase, Tourista, Sprue) ;

Virus Zika

Autres pathologies nécessitant une prise en charge rapide (leishmaniose cutanéomuqueuse, myiase....)

### **Association des Médecins Urgentistes de France**

**Correspondances :** AMUF Secrétariat : Rue des remparts 46160 Marcilhac sur Célé.

Siège social et lieu de formation : 14 rue Vésale 75005 Paris.

Tél : 01.43.36.22.14 <http://www.amuf.fr> mail : [secretariat@amuf.fr](mailto:secretariat@amuf.fr)

Association loi 1901, 97/3060 FMC n° 11 75 50325 75 DPC (*en cours de validation*)



## Urgences tropicales

Le 17 mai 2017 ; 9 heures - 17 heures

Une formation à destination des médecins urgentistes proposée par le Professeur Patrice BOUREE.

### Fiche d'inscription<sup>1</sup>

Retour de cette fiche par courrier : **AMUF secrétariat – Rue des Remparts -46160 Marcilhac sur Célé** ou par mail [secretariat@amuf.fr](mailto:secretariat@amuf.fr). Pour que votre inscription soit validée, joindre un chèque de 50 €.

Dans le cas d'une prise en charge par votre centre hospitalier, veuillez à faire signer cette fiche par votre administration.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Établissement : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle: \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ E-mail (**impératif**) : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

#### Règlement<sup>2</sup>:

- |   |   |
|---|---|
| ➤ Frais d'inscription                         | 50 € ( <i>à joindre au bulletin d'inscription</i> ) |
| ➤ Frais de formation adhérent :               | 300 € (à régler en fin de formation)                |
| ➤ Frais de formation:                         | 400 € (à régler en fin de formation)                |
| ➤ Prise en charge par le centre hospitalier : | Oui Non   |

#### Dans le cas d'une prise en charge de votre centre hospitalier

Établissement et nom de la personne en charge du dossier \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

En cas de prise en charge

Bon pour accord du Chef d'établissement

Date et signature du participant

<sup>1</sup>Après enregistrement de votre inscription, vous recevrez une **confirmation de participation par e-mail**.

**A noter que l'AMUF se réserve le droit d'annuler la formation s'il y a moins de 10 inscrits ,et ce , au moins 8 jours avant la date prévue de la formation**

<sup>2</sup>Les frais de formation sont toujours encaissés après la session

Association des Médecins Urgentistes de France

Correspondances : AMUF Secrétariat : Rue des remparts 46160 Marcilhac sur Célé.

Siège social et lieu de formation : 14 rue Vésale 75005 Paris.

Tél : 01.43.36.22.14 <http://www.amuf.fr> mail : [secretariat@amuf.fr](mailto:secretariat@amuf.fr)

Association loi 1901, 97/3060 FMC n° 11 75 50325 75 DPC (*en cours de validation*)